

LES CONSTITUANTS EN *QUAND* EN FRANÇAIS

C. Benzitoun & F. Saez

(07/2016)

Pour citer cet article :

Benzitoun (C.) & Saez (F.), 2016, « Les constituants en *quand* du français », in *Encyclopédie Grammaticale du Français*, en ligne : <http://encyclogram.fr>

La présente notice est consacrée au fonctionnement de *quand* et des constituants introduits par *quand* (désormais *C-quand*). Nous traiterons les exemples classiques de « subordonnées circonstancielles de temps » :

- (1) bon *quand elle a quitté ses parents* bon elle s'est mariée [oral, CFPP]

mais également des cas moins canoniques :

- (2) *Quand on gagne*, c'est parce qu'on est fort. Et *quand on perd*, c'est parce que le ballon est rond ? [écrit, CERF]

- (3) ce qui m'a fait sourire c'est quand *on a parlé de valse* [oral, TV]

en passant par les interrogatives :

- (4) **Quand** faut-il que je vous apporte le meuble ? [écrit, Flaubert]

En revanche, nous ne décrivons pas le fonctionnement de *quand même*. La raison en est qu'il ne s'agit pas du même morphème ; en effet, *quand même* possède une distribution adverbiale, comme en atteste (5) ci-dessous, et constitue sémantiquement un articulateur argumentatif :

- (5) Je me dis : ils sont **quand même** [/pourtant/malgré tout] bien quelque part, puisqu'ils sont sur les photos. (écrit, Garat)

Nous ne traiterons pas non plus de *quand à* mis pour *quant à*, erreur d'orthographe qui semble assez fréquente de nos jours dans les écrits informels : **Quand à la ministre de la Culture Fleur Pellerin**, explique l'auteur, « son militantisme peu discret (au côté du candidat à la primaire François Hollande, NDLR) agace en interne ». [écrit, Internet]

1. DÉCOUPAGE DU DOMAINE

1.1. Difficultés de classement des formes et de détermination du sens

Généralement, les grammaires de référence [Riegel *et alii*, 2002] distinguent au moins l'interrogative directe partielle (ex. 4), l'interrogative indirecte (ou enchâssée (ex. 6) :

- (6) Lorsque les dernières nouveautés du roman paraissent à la toute fin du printemps, et les premiers livres de l'automne s'empilent dès le 15 août, on peut se demander **quand** cela s'arrête vraiment. [écrit, corpus Chambers-Rostand]

et la subordonnée circonstancielle de temps (ex. 0). Mais cette classification mélange plusieurs niveaux d'analyse, ce qui la rend difficile à utiliser. La notion d'interrogation, par exemple, est autant syntaxique, sémantique que pragmatique, a fortiori si l'on considère des exemples comme le suivant, pour lesquels l'interprétation interrogative est en concurrence avec une interprétation jussive :

- (7) **Quand** allez-vous mieux nous connaître une bonne fois pour toute ? [*sic*, écrit, CERF]
a) Interprétation interrogative : Quand est-ce que tu nous connaîtras mieux ?
b) Interprétation jussive : Fais donc un effort pour nous connaître !

• **Au niveau syntaxique**, il y a une proximité évidente entre une partie importante des C-*quand* et la notion de subordination, étant donné que ces emplois se trouvent au cœur du système traditionnel des subordonnées circonstancielle. Cependant, même pour ces constructions, une analyse systématique par dépendance syntaxique a été remise en cause depuis de nombreuses années. Sandfeld [1936], par exemple, signale déjà que la « proposition temporelle » peut aussi « se détacher » du reste de la phrase et « s'employer isolément » :

- (8) La vie est une sale chose, **quand** j'y pense. [écrit, France ; cité par Sandfeld, 1936 : 286]
(9) J'étais en train de m'impatienter, **quand**, tout à coup, qu'est-ce que j'entends ? [écrit, Leroux ; cité par Sandfeld, 1936 : 264]

Il s'agit en réalité d'un phénomène d'« insubordination » commun à beaucoup d'autres conjonctions, comme le souligne Brunot :

Dans *Je le regrette, quoiqu'il était vraiment difficile de caractère*, la subordination n'est qu'apparente, le sens est *malgré tout, cependant*. [1953 : 27]

De tels faits montrent qu'il n'existe pas de lien systématique entre la présence de *quand* et une relation syntaxique unique. Autrement dit, *quand* n'est pas à considérer *en lui-même* comme une marque de dépendance grammaticale, ce que montre clairement l'exemple suivant, dans lequel le C-*quand* n'est subordonné à rien :

- (10) **Quand** on pense que je n'aurais jamais été peintre si mes jambes avaient été un peu plus longues ! [citation de Toulouse-Lautrec, Musée Toulouse-Lautrec à Albi]

Cette conception plurifonctionnelle des constituants introduits par des conjonctions est assez largement diffusée dans la linguistique contemporaine depuis au moins Haiman & Thompson [1988], même si elle n'est pas partagée par tous les chercheurs du domaine, qui ont par exemple recours à la notion d'ellipse d'un verbe pour rendre compte de (10).

Du côté des interrogatives, la difficulté principale vient de la distinction entre interrogatives enchâssées, complétives et relatives sans tête, la différence reposant essentiellement sur des intuitions sémantiques. La commutation avec un SN marqué

[±interrogatif] permet parfois de statuer, mais il est de nombreux exemples pour lesquels il n'est pas évident de savoir si l'on a affaire à une interrogative ou une complétive :

- (11) Je me souviens **quand**, à l'occasion des diverses commémorations du 20 août, j'échangeais quelques idées avec Mohammed V. [écrit, *Monde Diplomatique*]

Interprétation interrogative : 'je me souviens à quel moment j'échangeais...'

Interprétation complétive : 'je me souviens des fois où j'échangeais...'

• **Au niveau du statut morphosyntaxique de *quand*** (c'est-à-dire la partie du discours à laquelle il appartient), les grammaires traditionnelles s'accordent pour lui donner l'étiquette de conjonction de subordination (dans les emplois assertifs) et d'adverbe interrogatif (dans les autres cas). Les notions de « conjonction » et de « subordination » posent des problèmes similaires liés à l'association entre dénomination et fonction syntaxique. En effet, la notion de « conjonction », signifiant littéralement 'lier avec', correspond traditionnellement à une marque segmentale censée attacher deux membres de phrase ou deux propositions. Or il est possible pour une conjonction de lier deux unités textuelles (on la nomme alors parfois « connecteur »), mais également, dans certains contextes comme celui de l'exemple (12) *infra*, un élément linguistique à la situation d'énonciation :

- (12) Et l'oiseau lyre joue et l'enfant chante et le professeur crie : quand *vous aurez fini de faire le pitre !* [écrit, Prévert]

Il peut également n'y avoir aucun lien du tout, comme en (10). Le terme de subordination est également problématique car cette appellation restreint *quand* au statut de simple marque de dépendance (littéralement 'ordonnée sous'), ce qu'il n'est pas toujours.

Certains linguistes [Maurel 1992 ; Muller 1996 ; Le Goffic 1993], quant à eux, défendent l'idée que *quand* appartient à une unique catégorie, les relatifs/interrogatifs. Et ils reprennent à leur compte l'idée selon laquelle *quand* jouerait deux fois le même rôle, une fois auprès du verbe principal et une fois auprès du verbe subordonné, y compris lorsqu'il se trouve dans une circonstancielle de temps. On pourrait schématiser cette analyse de la manière suivante :

- (13) Je partirai à Paris **quand** il arrivera.
- 

Selon cette conception, le C-*quand* occuperait une position de circonstant temporel dans la principale et le *quand* une position de circonstant temporel dans la subordonnée.

On voit donc qu'il existe un débat au sujet de la catégorie de *quand* doublé d'une difficulté à s'appuyer sur les catégories traditionnelles. Nous reprendrons cette discussion plus loin sur des bases empiriques précises.

• **Au niveau sémantique**, les *C-quand* sont traditionnellement définis comme temporels. Une première difficulté consiste à spécifier la notion trop générale de « temporel ». Il convient au moins de distinguer deux notions différentes. Un premier type est représenté

par une relation de localisation entre un procès ou événement exprimé par la construction régissante et une portion de temps prise comme point de repère exprimée par la dépendante :

- (14) justement on parlait avec la dame là euh le matin **quand** elle venait [oral, corpaix]

Dans un second type, la dépendante désigne simplement un instant ou une portion de durée conçus comme simple référence à un objet-de-discours d'un type particulier (*le moment où*) :

- (15) ce qui m'a fait sourire c'est **quand** on a parlé de valse [oral, TV]

On pourrait toutefois s'interroger sur la source de cette différence d'interprétation (relationnelle ou référentielle). En effet, selon que le *C-quand* est en position d'ajout ou d'objet, alors il recevrait l'une ou l'autre des interprétations possibles.

En plus de cette distinction à l'intérieur même des valeurs temporelles, il est clair que les *C-quand* couvrent un spectre d'interprétation beaucoup plus large. Leur sémantisme est considéré, depuis l'ancien français, comme variable (opposition, cause, conséquence, concession, contraste, etc.), mais toutes ces interprétations semblent dérivables du signifié codique de /concomitance/ attaché à *quand*. En effet, on observe les mêmes variations sémantiques sur des introducteurs comme *du moment que*, *alors*, *cependant*, *en même temps*, (*tout*) *en*+gérondif, etc. exprimant tous la concomitance. C'est le cas de l'exemple suivant, qui possède un sens plutôt oppositif (proche de *alors que* ou *tandis que*) sans pour autant perdre totalement la valeur temporelle :

- (16) Pourquoi laisser périr nombre de citoyens américains dans la misère et la maladie **quand** il serait si facile de les sauver. [écrit, CERF]

Il arrive également que l'on constate un glissement de sens pour les *quand* interrogatifs (*dans quel cas* vs *à quel moment*), comme le montrent les réponses en *si* ci-dessous :

- (17) **Quand** doit-on remplacer un pneu ? - Si après crevaison, le spécialiste détecte une détérioration non réparable. - S'il n'est pas conforme aux préconisations d'équipement du véhicule. - S'il est à la limite légale d'usure. - S'il présente une usure localisée anormale. - S'il porte des signes de vieillissement. - S'il présente des coupures ou déformations susceptibles de nuire à la sécurité. [écrit, Internet]

• **Au niveau pragmatique**, quelques études se sont penchées sur l'analyse des *C-quand* [Le Draoulec, 2003 ; Saez, 2014], mais le domaine reste encore largement inexploré. Ces études se sont plus particulièrement intéressées aux *C-quand* non dépendants d'un point de vue syntaxique, tels que par exemple :

- (18) Thénardier pressa la détente. Le coup rata. - **Quand** je te le disais ! fit Javert. [écrit, Hugo]

- (19) **Quand** vous aurez fini !, dit-il [écrit, Le Bidois & Le Bidois, 1935 : 8]

Hernández [2016] s'est, quant à elle, penchée sur l'usage « pragmatiqué » de la séquence en *depuis quand* du type *Depuis quand le requin est un mammifère ?!?!?* Pour elle, « l'exemple précédent ne constitue pas une interrogation sur l'instant initial d'un état de choses – en l'occurrence l'appartenance à une classe – mais, au contraire, la contradiction implicite des propos que l'internaute semble reprendre en écho sur le ton de la raillerie. En effet, souvent accompagnée d'une ponctuation expressive, la formulation inscrit le positionnement du sujet parlant en réaction à des propos tenus ou à des états de choses de la réalité intersubjective. »

• **Au niveau de l'analyse interactionnelle**, on peut signaler l'existence de l'étude de Teston-Bonnard *et alii* [2013] portant sur les constructions en *Quand on X, Y* (ex : *quand on est volontaire oui c'est bien*). À partir d'une approche croisant les propriétés syntaxiques et interactionnelles, les auteures montrent que ces tournures peuvent assurer des fonctions de généralisation, de clôture ou d'introduction de thème dans l'interaction ainsi qu'une fonction argumentative. Elles font également l'hypothèse qu'il s'agit d'une structure préformée que les locuteurs s'approprient et adaptent. Elle peut même être co-construite par deux locuteurs différents, ce qui montre son aspect routinisé.

1.2. Problèmes terminologiques.

L'un des domaines dans lequel s'insère l'étude de *quand* (celui des « subordonnées conjonctives » pour utiliser le terme traditionnel) a donné lieu à une profusion terminologique impressionnante, notamment du fait qu'il relève de différents niveaux d'analyse : syntaxe, discours, pragmatique, etc. Cela a pour conséquence une très grande difficulté pour adopter une terminologie univoque, étant donné les nombreuses acceptions que l'on peut trouver dans les publications sur la question : désigne-t-on une segmentation particulière ou bien un type de relation syntaxique ? Par conséquent, la variation touche aussi bien la caractérisation du lien (subordination, subordination à valeur coordonnante, subordination inverse, circonstant intra-/extra-prédicatif, parataxe, hypotaxe) que la classification du morphème présent à l'initiale du constituant (conjonction, subordonnant, connecteur, etc). Ou même l'organisation interne de la *C-quand*. En outre, les tentatives récentes de proposer une nouvelle terminologie pour délimiter divers types de relation ne se sont pas véritablement diffusées en dehors de leurs promoteurs. On peut, par exemple, citer le travail de Smessaert *et alii* [2005] distinguant endotaxe, épitaxe et exotaxe (de la relation syntaxique la plus forte à la plus lâche), ou encore la *Grammaire rénovée du français* de Wilmet [2007] qui opte pour la notion scalaire de « complément de prédication ». Par conséquent, il s'avère difficile d'utiliser des dénominations partagées et non ambiguës.

Chétrit [1976] et Sandfeld [1936], à l'instar de nombreux grammairiens, utilisent le terme de « temporelles » pour désigner les *C-quand* et les autres constituants introduits par des conjonctions considérées comme ayant une valeur temporelle. Mais compte tenu des valeurs sémantiques que peuvent recouvrir les *C-quand*, cette appellation risque d'être interprétée de manière réductrice.

En outre, parmi les fonctionnements possibles, il est communément admis qu'il existe une distinction entre des *C-quand* jouant le rôle d'interrogatives enchâssées (20), de relatives sans antécédent (21) et de complétives (22) :

- (20) Pour tout vous avouer, dit Sthène, je m'ennuie un peu loin du château et souvent je me demande **quand** je reverrai mon écurie natale qui m'est une province et beaucoup davantage. [écrit, Queneau]

(Le *C-quand* est ici dépendant du verbe interrogatif *se demander*)

- (21) Je me souviens **quand** il y avait des petits autobus bleus à tarif unique. [écrit, Perec]

(Le *C-quand* est ici proportionnel à un SP du type *de cela*, comme le serait une relative substantive : *je me souviens de ce que tu disais*.)

- (22) Elle nous l'avait affirmé un matin, radieuse : « J'aime **quand** tu éclates de joie, mon Borinka. Quand tu sors de ta solitude. » [écrit, Schreiber]

Ici le *C-quand* occupe la place d'un SN objet, et est proportionnel à *ça/cela*.)

Certains chercheurs proposent de regrouper au moins les deux premières structures [Huot 1979] là où d'autres maintiennent la distinction [Pierrard 1988]. Defrancq [2002 : 207] arrive à la conclusion plus radicale qu'il n'est pas possible, d'un point de vue strictement syntaxique, de distinguer ces trois constructions. Pour y parvenir, il faut recourir au niveau sémantique ou pragmatique, comme le montrent l'exemple et l'analyse proposés par Muller [1996 : 199] :

- (23) Je me rappelle **quand** j'ai fait ma première communion.

Selon Muller, on aurait affaire à une interrogative si le *C-quand* représente une date (on pourrait alors enchaîner par *c'était le 29 mai 1955* ou faire commuter avec un mot interrogatif *je me rappelle à quelle date...*), mais à une relative sans antécédent si le *C-quand* représente un moment (on pourrait alors enchaîner par *je revois l'église illuminée et je me souviens de l'odeur de l'encens et des cierges*). Mais l'on se rend bien compte d'emblée de la difficulté à user d'un tel test qui fait essentiellement appel à la subjectivité du linguiste. Pour de tels exemples, le choix d'un traitement par deux structures syntaxiques ou par deux interprétations d'une seule structure reste à trancher.

Une question traditionnellement connexe à la fonction des *C-quand* est celle de savoir s'il faut classer *quand* parmi les adverbes (ou pronoms) relatifs, ou dans la catégorie des conjonctions (l'interrogatif ne posant pas de problème particulier). Là encore, la terminologie est problématique, non stabilisée et foisonnante : en plus des termes ci-dessus, on parle de complémenteur, complémentizer, mot *qu-*, proforme, pronoms pleins, pronoms interrogatifs/relatifs, etc. La question du statut morphosyntaxique de *quand* est épineuse et ne relève pas d'un simple problème terminologique. Pour une discussion à ce sujet, voir la section 3.1 *infra*.

Afin de présenter les analyses de manière compréhensible, nous utiliserons une terminologie minimaliste qui sera définie lorsque nous en aurons besoin.

1.3. Principaux cadres théoriques

Jusqu'en 2006, aucune monographie sur *quand* n'a été produite. Les divers emplois du morphème étaient étudiés de façon parcellaire dans des sous-chapitres d'études plus générales (Sandfeld, Chétrit...). Des emplois particuliers ont fait l'objet d'articles limités. Entre 2006 et 2011, deux thèses de doctorat ont été soutenues sur *quand* et de nombreux travaux ont été publiés par leurs deux auteurs. Celle de Benzitoun est centrée sur la morphosyntaxe et la macro-syntaxe. Elle s'inscrit dans le cadre de l'Approche Pronominale [Blanche-Benveniste *et alii*, 1984] et son prolongement par une composante macro-syntaxique [Blanche-Benveniste *et alii*, 1990]. Les principes de ce cadre, particulièrement utiles pour l'étude des *C-quand*, sont la notion de dispositif, l'indépendance entre nature et fonction et la distinction entre macro- et micro-syntaxe. La notion de dispositif permet d'aborder de manière différente la question de la réalisation linéaire des *C-quand*. L'indépendance entre nature et fonction oblige à trouver d'autres arguments que la seule présence de *quand* pour déterminer la relation syntaxique, ce qui permet de caractériser formellement les différents fonctionnements syntaxiques des *C-quand*. Enfin, la distinction macro/micro-syntaxe met en évidence deux modes d'organisation de la syntaxe. Une distinction utile pour l'analyse des exemples est également représentée par la dichotomie entre syntaxe interne (structuration interne d'une construction, c'est-à-dire les éléments constitutifs et les relations qui les lient) et syntaxe externe (relation qui lie une construction au cotexte).

Les travaux de Saez s'inscrivent dans divers cadres d'analyse, dont :

- pour l'analyse syntaxique : le cadre de l'Approche Pronominale pratiqué par Smessaert *et alii* [2005] pour le néerlandais et adapté au français, dans lequel les relations sont justifiées par la présence d'indices révélés par des tests qui prennent en compte à la fois la dimension syntaxique et la dimension sémantique ;
- pour l'analyse pragma-syntaxique : la macro-syntaxe fribourgeoise [Berrendonner & Béguelin, 1989 ; Berrendonner, 2002] qui permet de décrire en détail la relation entre unités pragmatiques et unités grammaticales.

L'association – non évidente – de ces cadres descriptifs permet d'envisager l'intégration syntaxique des constructions verbales selon une visée dynamique : une construction n'est donc (a priori) pas enclose dans une syntaxe dichotomique (hypotaxe *vs* parataxe) mais peut, par défaut, couvrir le spectre des trois dimensions génériques de la syntaxe empruntées à Smessaert *et alii* [2005] (exotaxe, épitaxe ou endotaxe). Différents domaines sont donc concernés par ce type de descriptions qui se situent à l'interface entre syntaxe, sémantique et pragmatique.

Dans la présente notice, il est fait de nombreuses références aux travaux de Benzitoun et Saez et une grande partie des exemples et des analyses en sont extraits.

1.4. Liens avec d'autres constructions

Il est intéressant, lorsque l'on étudie *quand*, de comparer ses usages avec ceux d'unités proches comme *lorsque*, *si* [Corminboeuf 2008], *que* [Deulofeu 1999], *parce que* [Debaisieux 2002] et *comme* [Pierrard, 2002], par exemple. Les spectres d'emplois

peuvent être considérés avec profit en montrant que les fonctionnements sont parfois identiques ou au contraire partiellement différents. De plus, il est utile de comparer *quand* et *où* [Hadermann, 1993], notamment parce que *où* a pris le rôle de *quand* dans les relatives temporelles (en concurrence avec *que*).

2. RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES.

2.1. Publications constituant une référence importante pour la question

BENZITOUN, C. (2006), *Description morphosyntaxique du mot « quand » en français contemporain*, Thèse de doctorat de l'université de Aix-Marseille I.

L'auteur propose une classification syntaxique de l'ensemble des *C-quand* et aborde d'autres sujets plus généraux comme la classe des mots en *qu-* et les sources de *quand* en latin et ancien français.

BORILLO, A., (1988), « Quelques remarques sur *quand* connecteur temporel », *Langue française* 7, 71-91.

L'auteure examine essentiellement la relation sémantique entre le *C-quand* et la proposition qui le régit. Les emplois observés permettent à Borillo de distinguer entre différents types de relations temporelles et de rendre compte des indices qui permettent la réalisation de tel ou tel type de relation temporelle.

CHÉTRIT, J., (1976), *Syntaxe de la phrase complexe à subordonnée temporelle, étude descriptive*, Paris : Klincksieck.

L'auteur s'attache à la description sémantique et syntaxique des « subordonnées temporelles » (pas uniquement des *C-quand*). L'étude décrit également le fonctionnement des « subordonnées temporelles » dans des emplois plus problématiques, notamment lorsque la relation temporelle se double d'autres valeurs (causale, concessive, oppositive...), ou dans des cas où la « subordonnée temporelle » n'est pas « subordonnée », dont par exemple les *quand* dits « inverses ».

SAEZ, F., (2011), *La scalarité de l'intégration syntaxique : étude syntaxique, sémantique et pragmatique de la proposition en quand*, Thèse de doctorat, Université de Toulouse2.

Il s'agit d'une étude descriptive des *C-quand* à l'interface entre syntaxe, sémantique et discours. Cette approche pluridimensionnelle de la syntaxe permet une description fine des emplois de *C-quand* non canoniques, entre autres.

2.2. Autres publications importantes.

BENZITOUN, C., (2007a), « Examen de la notion de “subordination”. Le cas des *quand* “insubordonnés” », *Faits de langue* 28, 35-46

Il s'agit d'une étude axée sur la mise en évidence de l'existence de *C-quand* non dépendants et sur la possibilité de distinguer différents fonctionnements à l'intérieur des *C-quand* non dépendants.

BENZITOUN, C., (2008), « Qui est *quand*? Essai d'analyse catégorielle », *Langue Française* 158, 129-143.

L'auteur évoque les sources de *quand* et expose quelques-unes des études antérieures portant sur le statut catégoriel de cette unité. Il aborde également la question des critères et des exemples à la base des analyses.

BENZITOUN, C., (2013a), « Étude syntaxique de *quand* et *avant que* : entre rection, association et autonomie », *Langages* 190, 51-65.

Cette étude contient une analyse syntaxique des *C-quand* et des *C-avant que* et une comparaison de leurs emplois.

BENZITOUN, C., (2013b), Chapitre 6. Description des séquences introduites par *quand* en français parlé, *Analyses linguistiques sur corpus : Subordination et insubordination en français*, in Debaisieux J.M. (dir.), *Traité IC2, série Cognition et traitement de l'information*, Hermès-Lavoisier, 249-292.

Dans cette étude, C. Benzitoun propose un classement des emplois de *quand* basé exclusivement sur des exemples extraits d'un corpus de français parlé, ce qui lui permet également de quantifier chaque emploi.

JEANJEAN, C., (1982), « Qu'est-ce que c'est que "ça" ? Etude syntaxique de "ça" sujet en français parlé : la construction "quand-P + ça" », *Recherches sur le français parlé* 4, 117-151.

JEANJEAN, C., (1985), « « Toi quand tu souris » : analyse sémantique et syntaxique d'une structure du français peu étudiée », *Recherches Sur le Français Parlé* 6, 131-159.

Dans le cadre de l'Approche Pronominale du GARS, l'auteure décrit des emplois de *C-quand* valenciels, soit en position de sujet (1982), soit en position d'objet direct.

LE DRAOULEC, A., (2003), « *Quand, jusqu'à ce que* et *avant que* : quelques cas particuliers de subordination temporelle hors présupposition », in E. Comès, E. Hrubaru (eds), *Dix ans de Séminaire de Didactique Universitaire - Recueil anniversaire*, Université Ovidius Constanta : Editura Universitaria Craiova, 175-196.

L'auteure décrit – d'un point de vue syntaxique et sémantico-discursif – le fonctionnement de quelques constructions en *quand, jusqu'à ce que* et *avant que* dont les emplois échappent à la vision traditionnelle d'un circonstant nécessairement présuppositionnel. Le lien entre analyse syntaxique et sémantico-discursive est ici très fortement marqué.

SANDFELD, K., (1936), *Syntaxe du français contemporain, Tome II : Les propositions subordonnées*, Copenhague-Paris : Librairie E. Droz.

Dans cet ouvrage volumineux, l'auteur aborde la question des propositions subordonnées du français en réservant bien évidemment une place à celles introduites par *quand*. Il s'agit d'un travail qui s'appuie sur un corpus substantiel de français écrit, dépouillé à la main.

SAEZ, F., (2008), « *Quand-P* valencielles et les structures corrélatives. », *Premier Congrès Mondial de Linguistique Française*, 9-12 Juillet 2008.

L'auteure porte un nouveau regard sur certains types de *C-quand* pour lesquels une interprétation corrélatrice semble pertinente. L'étude est menée aux niveaux syntaxique, sémantique et pragmatique.

SAEZ, F., (2009), « De la corrélation temporelle à la connexion discursive : les cas de *cependant* et *alors* », *Langages* 174, 67-82.

Il s'agit de l'étude de *C-quand* intégrés dans une structure corrélatrice à corrélateurs différenciés du type : *quand...cependant* ou *quand...alors*. L'examen porte à la fois sur la syntaxe de ces énoncés, mais également sur les valeurs sémantiques des corrélateurs dans divers contextes.

SAEZ, F., (2012), « *Quand-p* et contraste de modalité : syntaxe, pragmasyntaxe et sémantique. » 3^{ème} *Congrès Mondial de Linguistique Française*, 4-7 Juillet 2012.

L'objet de cet étude est l'analyse du fonctionnement des *C-quand* qui apparaissent en contraste de polarité (positive/négative) avec une proposition antécédente, contraste auquel s'ajoute un effet de surenchère.

SAEZ, F., (2014), « Découplage de constructions en *quand* », *Verbum* XXXVI/1, 207-233.

L'auteure examine un phénomène de réanalyse surgissant à l'interface entre syntaxe et discours par l'examen de certaines occurrences atypiques de *C-quand* constituant des énonciations autonomes.

3. ANALYSES DESCRIPTIVES

La synthèse proposée dans cette partie couvre un spectre important des différents fonctionnements des *C-quand* répertoriés dans les études antérieures. Toutefois, ces études utilisent des cadres et terminologies hétérogènes, ce qui oblige à opérer des choix drastiques (et forcément réducteurs) dans la manière de classer les données (sans quoi, cela deviendrait inintelligible). Nous avons décidé de présenter les *C-quand* selon trois principaux niveaux d'analyse : *morphosyntaxique* (pour le statut catégoriel), *syntactique* et *pragmatique*. Dans la partie syntaxique, nous distinguons deux types de dépendance : la dépendance à une partie du discours (entendue au sens d'Aristote, i.e. une catégorie grammaticale particulière (un nom, un verbe, etc.)) et la dépendance à une construction. La dépendance à une partie du discours appartient au domaine de la micro-syntaxe et la dépendance à une construction à celui de la macro-syntaxe. La partie sur la pragmatique rend compte des cas où les *C-quand*, syntaxiquement et sémantiquement autonomes, s'ancrent dans la situation d'énonciation, par ce que l'on appellera une dépendance énonciative. Les niveaux de description *sémantique* et *pragmatique* seront convoqués directement au cours de la rédaction. Voici schématiquement récapitulées ces options classificatoires :

Niveau de description	Syntaxe		Pragmatique
<i>C-quand</i> lié à :	une partie du discours	une construction linguistique	la situation d'énonciation

Ce découpage syntaxique basé sur différents types de dépendance est inspiré d'études récentes s'inscrivant dans un cadre macro-syntaxique (notamment Debaisieux, dir. 2013). Toutefois, nous l'avons quelque peu simplifié afin de rendre la lecture de cette notice accessible au plus grand nombre, avec aussi peu de prérequis que possible.

3.1. Morphosyntaxe : statut catégoriel de *quand*.

Le statut catégoriel de *quand* se limite généralement à la question de savoir s'il s'agit d'une proforme ou d'une conjonction. « Proforme » est le terme générique construit sur le modèle de « pronom » mais pouvant renvoyer à n'importe quelle catégorie grammaticale. Il s'agit d'un morphème appartenant à un paradigme syntaxique et ayant pour signifié une variable prenant ses valeurs sur ce paradigme :

Dans les contextes d'interrogatives directes, la catégorisation de *quand* ne pose pas de problème particulier : il s'agit à l'évidence d'une proforme, étant donné qu'elle occupe une position argumentale (en l'occurrence une position d'ajout dans l'exemple ci-dessous) :

(24) **Quand** la loi entre-t-elle en vigueur ?

Mais dans les contextes assertifs, il en va tout autrement. Certains auteurs sont pour une conception unitaire et font de *quand* systématiquement une proforme, alors que d'autres considèrent qu'il s'agit d'une proforme dans les emplois interrogatifs et d'une conjonction (ou particule) dans les autres contextes. « Conjonction » est à entendre ici au sens de borne gauche d'un constituant, introduisant une construction dans laquelle elle n'occupe aucune position syntaxique. (Cette notion est donc très proche de celle de préposition moyennant une différence de nature du constituant introduit).

On voit donc que le problème de la catégorisation de *quand* reste épineux, car il existe à la fois des arguments permettant de défendre la conception unitaire et des arguments allant dans le sens de l'hypothèse que *quand* appartient à deux catégories distinctes. Par exemple, on peut citer, d'une part, la commutation possible entre *lorsque* et *quand*, et la reprise par *et que*, qui iraient plutôt dans le sens de la conjonction :

(25) Tu remettras la clef au concierge **quand** tu seras prête. [Maupassant] /
Tu remettras la clef au concierge **lorsque** tu seras prête. /
Tu remettras la clef au concierge quand tu seras prête **et que** tu auras fermé la porte.

Et, d'autre part, l'impossibilité de mettre un constituant renvoyant à une datation précise, et la possibilité de coordination avec *où*, ce qui irait dans le sens d'une proforme relative :

(26) ? Tu remettras la clef au concierge quand tu seras prête à trois heures.¹

(27) Il dort **où et quand** il peut, souvent à même le ciment d'une sacristie, mangeant ce qu'il trouve quand il trouve quelque chose. [écrit, Internet]

La question du statut catégoriel de *quand* reste donc ouverte. Par conséquent, nous userons dans cette notice de manière assez neutre du terme d'introducteur, sans préjuger

¹ Cet exemple est acceptable si l'on considère la datation comme un élément entrant dans le même paradigme que *C-quand* (il est alors possible d'intégrer *c'est-à-dire* devant *à trois heures*). Mais si le SP *à trois heures* vient modifier la locution *être prête*, alors il nous paraît plus difficilement acceptable.

du statut catégoriel de *quand* dans chacun de ses emplois. La question ne se pose pas pour les emplois dits *in situ* où le caractère de proforme est indiscutable.

3.2. Syntaxe : dépendance à une catégorie grammaticale

Les *C-quand*, quand ils dépendent d'une catégorie grammaticale, peuvent être liés à un verbe, un nom, un adjectif ou un adverbe. Dans le premier cas, on reconnaît au moins deux types de dépendance. Nous désignerons ces *C-quand* par *objet* (ou *sujet*) quand ils sont sélectionnés lexicalement par le verbe, et nous les appellerons *ajouts* lorsqu'ils ne sont pas lexicalement sélectionnés.

3.2.1. *C-quand* dans la dépendance d'un verbe

(i) *Indices à la base de l'analyse.*

Dans la littérature linguistique, il existe de nombreuses manières de déterminer si un constituant dépend d'un verbe, et le consensus sur les critères n'est malheureusement pas acquis. Ce qui suit représente donc un choix orienté, étant donné que faire le tour de toutes les définitions de la dépendance syntaxique irait bien au-delà des objectifs de la présente notice. Cependant, en ce qui concerne les principales études sur *quand*, les analyses correspondent globalement à ce qui est présenté ci-dessous, à quelques nuances près que nous évoquons au fil du texte.

- Les *C-quand* ajouts se reconnaissent notamment par leur proportionnalité avec la proforme interrogative *quand* :

- (28) *Quand tout est fini*, le sénateur Flosse aide Mme Chirac à ôter son collier. [écrit, CERF] /
Quand le sénateur Flosse aide-t-il Mme Chirac à ôter son collier ? – Quand tout est fini.

Ces *C-quand* sont mobiles à l'intérieur de l'énoncé et peuvent se trouver à différentes places dans l'ordre linéaire. La question de la place dans l'ordre linéaire est détaillée un peu plus loin.

- En ce qui concerne les *C-quand* objets, la proportionnalité ne se fait pas avec l'interrogatif *quand* mais avec *quoi* :

- (29) Il déteste **quand** *papa et moi on a des secrets*, ou quand on se regarde en rigolant sans qu'elle sache pourquoi. [écrit, CERF] /
Il déteste **quoi** ? **Qu'est-ce qu'**il déteste ?

De plus, la postposition est très fortement favorisée. À noter toutefois que dans des exemples comme (29), il est possible de compléter l'analyse grâce à la notion de valence par captation. Selon Lemaréchal [1989 : 229], on observe ce phénomène de « captation » lorsqu'après un verbe transitif, un constituant normalement considéré comme circonstant est réinterprété comme actant « pour peu que le sens s'y prête ». Cela signifie qu'il faut que le sémantisme du verbe le permette, et en l'occurrence il semble possible de 'détester un moment', quand il le serait moins de '?manger un moment'. On peut toutefois ramener la captation à une variante de la notion de sélection lexicale.

(ii) *Illustration des différents fonctionnements.*

- Les C-quand objets.

Comme nous l'avons vu ci-dessus, les C-*quand* peuvent occuper une position d'objet se rattachant à un verbe conjugué ou à l'infinitif :

- (30) Je me demande **quand** on arrêtera de nous rabattre les oreilles avec cette histoire de fin du monde. [écrit, Internet]

Cette position objet peut également se réaliser avec une préposition après un verbe de parole (discours rapportés ou narrativisés) ou un verbe ayant une valeur testimoniale ou médiative (*se souvenir, se rappeler...*) :

- (31) Elle m'a parlé de **quand** vous étiez petit [écrit, Aymé ; cité par *Le Petit Robert*]
(32) moi je me souviens de **quand** je les ai vus rentrer j'étais à la place Carnot [oral, corpaix]

ou bien encore un verbe à valeur temporelle (*remonter, dater...*) :

- (33) Le numéro date de **quand** ils l'on présenté pour la 1^{ère} fois à Francfort je crois [écrit, Internet]
(34) Je peux d'ores et déjà dire que mon plus lointain souvenir remonte à **quand** je vivais à Nîmes [écrit, Internet]

Comme toute catégorie, l'intégration des C-*quand* suppose donc une compatibilité sémantique avec le verbe. En syntaxe interne, ces C-*quand* peuvent être des relatives/interrogatives ou bien des complétives.

- Les C-quand sujets en construction pseudo-clivée ou double marquage.

Il n'est pas possible en français d'avoir des C-*quand* en position de sujet directement. Pour autant, cette position est accessible aux C-*quand* à la condition qu'ils entrent dans une pseudo-clivée (ex. 35) ou bien dans un double-marquage avec *ça* (ex.36).

- (35) ce qui m'énerve c'est **quand** tu décourages les nouveaux à peine arrivés. [écrit, Internet]
(36) Ça m'énerve **quand** je vois cette façon de traiter certaines entreprises ! [écrit, Internet]

Cette analyse prend appui sur l'exemple suivant, que l'on considère comme un réarrangement de la construction canonique *l'instrumentalisation de l'écologie à visée politique m'énerve* (analyse basée sur la notion de dispositif syntaxique [Blanche-Benveniste *et alii*, 1990]) :

- (37) **Ce qui** m'énerve, **c'est** l'instrumentalisation de l'écologie à visée politique.[écrit, Internet]

Toutefois, cette conception du pseudo-clivage ne va pas sans poser problème. En effet, supposer le réarrangement segmental d'une construction canonique n'est pas une hypothèse généralisable à toutes les pseudo-clivées, et cela ne rend pas compte de leur structure informationnelle. Dans (37), *l'instrumentalisation de l'écologie à visée politique* est mis en saillance et introduit par la mention *ce qui m'énerve*.

- Les C-*quand* ajouts.

On observe un consensus chez les linguistes et grammairiens quant à ces C-*quand* proportionnels à la proforme interrogative *quand ?* et ayant une valeur temporelle. On y voit des cas prototypes de « subordonnées circonstancielles de temps » :

(38) *Quand Priscilla est rentrée*, elle avait encore sa robe [Maurel, 1992 : 74]

(39) La cuisson est terminée *quand le jus forme de petites perles* [écrit, cerf]

La valeur sémantique temporelle de *quand* dans ces constructions n'est pas figée et elle est précisée par l'emploi des temps verbaux [Borillo, 1988]. *Quand* peut se paraphraser par <à un moment x> : *Priscilla est rentrée à un moment x, le jus forme de petites perles à un moment x*.

Cependant, contrairement à l'idée répandue selon laquelle *quand* renverrait uniquement à la temporalité, cette unité possède en fait un spectre de valeurs sémantiques extrêmement riche (mais dans certains cas, le C-*quand* ne commute alors plus avec la proforme interrogative *quand ?*) : temporalité (bien entendu) mais aussi causalité, hypothèse, adversatif, etc.

(40) C-*quand* causal, proportionnel à *pour cette raison* :

Quand j'ai fait ça, je ferai bien le reste [écrit, Pédalan ; cité par TLFi]

(41) C-*quand* conditionnel, proportionnel à *dans/à ces conditions* :

Tant que la haine enflamme son sein, il peut se trouver satisfait de sa condition : mais quand son ressentiment commence à se refroidir, quand le temps a mûri ses chagrins et guéri les blessures qu'il avait emportées dans sa solitude, croyez-vous que cette satisfaction demeure sa compagne ? [écrit, Lewis]

(42) C-*quand* hypothétique :

Mais *quand même l'origine qu'il lui suppose serait incontestable*, nous n'en serions pas plus avancés [écrit, Destutt de Tr. ; cité par TLFi]

(43) C-*quand* adversatif, proportionnel à *malgré tout* :

Tu es gentil d'être venu me voir, *quand tu aurais pu aller t'amuser ailleurs* [écrit, Zola ; cité par TLFi]

La difficulté est alors de savoir si tous ces exemples contiennent bien des ajouts en lien avec un verbe ou bien si l'on a affaire à des dépendances d'une autre nature. Les divergences d'analyse portent principalement sur cette question. Nous reviendrons sur ce problème dans la partie sur la dépendance à un constituant.

Par ailleurs, s'il existe de nombreux travaux sur l'analyse syntaxique de ces constituants, il n'en va pas ainsi d'un point de vue sémantique et pragmatique. Il s'agit pourtant d'une question importante. En effet, selon que le *C-quand* est antéposé ou postposé, la structure informationnelle s'en trouve modifiée, ce qui interdit de considérer l'antéposition du *C-quand* comme une variante de la postposition de ce même *C-quand*. Nous renvoyons aux travaux de Le Draoulec [1997 ; 1999] qui décrivent avec précision la structure informationnelle de ces constituants, ainsi qu'à ceux de Maurel [1992] ou encore Jacobs [2001] qui apportent un éclairage pertinent [voir Saez 2011]. Nous spécifierons simplement que lorsque le *C-quand* est antéposé, il échappe à la portée de la négation du verbe, et par conséquent il acquiert une relative autonome énonciative et constitue, du point de vue des rôles énonciatifs, une sorte de topicalisation qui permet et qui légitime l'assertion de la seconde partie de l'énoncé. À l'inverse, lorsque le *C-quand* est postposé, il spécifie la temporalité de la première partie de l'énoncé, et n'a donc aucune autonomie énonciative. Antéposition ou postposition révèlent donc deux systèmes informationnels distincts. Il s'agirait de deux interprétations informationnelles distinctes d'une même relation syntaxique d'ajout. Dans le cadre de Blanche-Benveniste *et alii* [1990], cette différence est traitée au niveau de la macro-syntaxe.

Il existe également des configurations moins connues que Benzitoun [2006] a choisi de classer parmi les dispositifs pseudo-clivés (sur le modèle de l'analyse proposée pour l'exemple (37) ci-dessus) :

- (44) **Là où** je trouve que tu t'égares Quaybir **c'est quand** tu vois une évolution de la langue dans le sabir des lofteurs. [écrit, cerf]

Il considère que l'exemple ci-dessus résulte d'une réorganisation de l'énoncé direct suivant :

- (45) Je trouve que tu t'égares Quaybir **quand** tu vois une évolution de la langue dans le sabir des lofteurs.

Il s'agirait donc d'une façon particulière de réaliser un *C-quand* en fonction d'ajout avec un marquage de la position syntaxique à l'aide de *là où* et un remplissage lexical de cette position après *c'est*.

3.2.2. *C-quand* dans la dépendance d'un nom.

(i) Indices à la base de l'analyse.

Pour ces constituants, la question des critères est épineuse car les tests vus jusqu'à présent ne sont opératoires que pour les dépendances à un verbe. Cependant, il est possible de montrer à partir d'exemples précis qu'une telle dépendance existe. Partant de la confrontation des exemples, nous verrons qu'il est toutefois possible de mettre en saillance un faisceau d'indices permettant de reconnaître ce type de dépendance à un nom, le fonctionnement du *C-quand* pouvant dès lors être rapproché de celui d'une relative. Nous verrons que pour les exemples fréquents du type *au mois d'août quand on est partis en vacances* l'analyse reste ouverte.

(ii) *Illustration des différents fonctionnements et analyses possibles.*

La possibilité qu'ont les *C-quand* d'entrer dans la dépendance d'un nom est évidente avec certains exemples :

(46) j'avais vu la photo de papa **quand** *il était euh enfant* [oral, corpaix]

Dans (46), il est clair, au moins sémantiquement, que *quand il était enfant* ne se rapporte pas au verbe *voir* mais modifie le nom *papa*. Il s'agit bien de *papa enfant* et non du moment où le locuteur a vu la photo. Mais pour d'autres exemples, le problème est plus complexe. La difficulté réside d'une part dans le fait de savoir si le *C-quand* est syntaxiquement dépendant du nom ou du verbe, et d'autre part s'il projette une nouvelle position syntaxique ou s'il appartient au même paradigme que le précédent constituant. Par exemple, dans l'énoncé suivant, où le *C-quand* possède une valeur d'inclusion temporelle, on a l'impression à la fois qu'il restreint l'empan temporel du syntagme nominal auquel il semble lié, mais aussi qu'il se rattache au verbe :

(47) L'actuelle vague de violence s'est ouverte **fin novembre quand**, *en l'espace d'une seule journée, plus de 40 personnes ont été tuées à Ambroise* [écrit, *Le Monde*, 12/99]

Cette problématique s'insère dans celle bien connue de structures à inclusion temporelle successive comme dans l'exemple inventé suivant :

(48) J'ai pris mon train la semaine dernière mardi le matin à six heures.

Les analyses possibles sont les suivantes :

- rattachement au verbe : dans ce cas, chaque constituant pose une nouvelle position syntaxique d'ajout temporel (une succession syntagmatique), ou bien tous les constituants se situent dans un même paradigme.

- rattachement au nom qui précède : chaque élément se rattache au nom à valeur temporelle qui le précède directement, comme *matin* dans *mardi matin*.

Ces deux analyses ne sont pas évidentes à départager. À noter toutefois, pour (46) et (47), que le clivage d'un unique constituant paraît peu naturel, ce qui est un argument allant plutôt dans le sens d'une dépendance au nom et non au verbe.

Lorsque le *C-quand* prend une valeur d'explicitation (*quand* peut alors être précédé de *c'est-à-dire*), l'analyse penche plutôt du côté de la liste paradigmatique :

(49) Les heures de la contestation, [c'est-à-dire] **quand** *Beaubourg était moqué pour ses allures d'usine à gaz*, semblent bien lointaines [écrit, *Le Monde*, 12/99]

Cela signifie que [*les heures de la contestation*] et [*quand Beaubourg était moqué pour ses allures d'usine à gaz*] se trouvent dans la même position syntaxique de sujet. (Ce serait là, par ailleurs, une autre possibilité que le double marquage et les pseudo-clivées vus plus haut pour faire entrer les *C-quand* en position de sujet). Mais pour ce dernier

exemple, une analyse alternative a été proposée par Saez [2011], qui considère l'ensemble comme un énoncé composé de deux constructions (ou énonciations de clause dans la terminologie de l'auteure) distinctes. Une première construction (*les heures de la contestation semblent bien lointaines*) constitue du point de vue des rôles énonciatifs une préparation à une deuxième construction (*quand Beaubourg était moqué pour ses allures d'usine à gaz*). Dans le cadre de *La Grammaire de la période* [2012], cette configuration s'inscrirait dans une routine communicationnelle de type {préparation > but}. La difficulté est alors de définir – et décrire – le lien qui unit les deux constructions. C'est ce que nous allons faire dans les parties suivantes.

3.3. Syntaxe : dépendance à une construction

Ci-dessous, nous présentons des tournures qui ont fait l'objet de propositions d'analyses dans des travaux antérieurs. Nous sommes conscients que la question de la nature de l'unité de rattachement plus large que le verbe (constituant, construction, énoncé, etc.) et du rattachement lui-même pose problème. Mais cette question fait l'objet de points de vue très différents et excéderait les limites de la présente notice si l'on prétendait la traiter en profondeur. Pour ces raisons, nous avons décidé de choisir une analyse (rattachement à une construction) et de nous y tenir.

(i) Indices à la base de l'analyse

À ce niveau, les *C-quand* ne sont pas équivalents aux interrogatifs *quand* ou *quoi*. Ils ne sont donc ni sélectionnés (sujets ou objets), ni ajoutés (circonstants). Les études sur corpus ont permis de mettre en évidence le fait qu'il existe des contraintes distributionnelles qui sont d'ordre sémantique et syntaxique et qui, malgré une plus grande autonomie syntaxique, justifieraient une dépendance à un constituant et non plus à une partie du discours. Ainsi, Saez [2011] argumente pour une telle relation syntaxique, qu'elle considère en outre comme graduelle : plus le *C-quand* se détache syntaxiquement de sa base, plus il porte de contraintes lexicales et sémantiques (voir les exemples ci-dessous et [Saez 2011] pour le détail des contraintes pesant sur chacun de ces *C-quand*). Cependant, cette relation n'est pas toujours facile à circonscrire.

(ii) Illustration des différents fonctionnements et analyses

• *C-quand* a valeur adversative

Les *C-quand* à valeur adversative, par exemple, répondent négativement aux tests de rection verbale :

- (50) Malgré tout, à la fin du VIIe Plan (1986-1990), la Chine ne pourra former que 500 000 enseignants du secondaire, **quand** il en faudrait 900 000. [écrit, *Monde Diplomatique*]

En effet, l'équivalence avec la proforme *quand?* n'est pas acceptable, le clivage semble difficile et les modalités du verbe *former* ne peuvent pas porter sur le *C-quand*. Mais en fonction de la définition et des critères que l'on retient pour déterminer la dépendance syntaxique, il reste possible de considérer que ces *C-quand* sont liés sinon au verbe du

moins à l'ensemble de la construction verbale qui précède. C'est ce que tendrait à montrer le critère de l'enchâssement :

- (51) Je me demande si la Chine ne pourra former que 500 000 enseignants du secondaire *quand il en faudrait 900 000*.

Cependant, Deulofeu [2014] questionne cet usage du test d'enchâssement en proposant de différencier insertion et intégration en syntaxe. Pour cet auteur, une unité peut être simplement insérée dans un énoncé sans pour autant entretenir de relation syntaxique, y compris lorsqu'elle est enchâssée comme ci-dessus. Cette question reste donc encore ouverte à l'heure actuelle.

• Les *C-quand* accompagnés d'une construction à sémantisme temporel

- (52) Il était dix heures passées *quand il sonna chez son ami* [écrit, Maupassant]

- (53) Le soir tombait *quand mon père rentra enfin* [Béguelin, 2004 : 309]

Ces *C-quand* peuvent difficilement être considérés comme dépendants d'un verbe en raison de l'impossibilité de les extraire dans une clivée et de leur non proportionnalité avec un *quand* ?:

- (54) ? **C'est quand** il sonna chez son ami **qu'**il était dix heures passées

- (55) ? **Quand** est-ce qu'il était dix heures passées ? – **Quand** il sonna chez son ami.

On remarque également un certain nombre de contraintes qui pèsent sur l'énonciation de la première construction. En effet, si l'on modifie son sémantisme temporel le *C-quand* redevient un ajout (circonstant). La contrainte est donc d'ordre sémantique : l'énonciation de la première construction doit être informationnellement peu saillante, et c'est cela, selon Béguelin [2004] qui permet le dégroupage syntaxique du *C-quand*. Il est notable aussi que ce *C-quand* peut s'antéposer :

- (56) *Quand le docteur arrive enfin*, la nuit tombe. [écrit, Gide ; cité par TLFi]

• Les *C-quand* citationnels

- (57) *Quand vous dites guérison*, vous parlez de l'esprit ou du corps ? [écrit, cerf]

Ces *C-quand* sont dépendants de la construction qui les suit car il n'est évidemment pas possible de les extraire dans une clivée, et leur proportionnalité avec *quand* ? est impossible. Ces *C-quand* présentent un commentaire métalinguistique sur ce que le locuteur vient d'asserter, par conséquent, ils fonctionneraient comme des « introducteurs de topique en reprise » [Benzitoun, 2006 : 256], sur un mode de « réactualisation thématique simple » [Saez, 2011 : 201].

3.4. Syntaxe : pseudo-clivées en quand X c'est Y

Selon Benzitoun [2006], les *C-quand* peuvent jouer le rôle de premier membre d'une construction pseudo-clivée :

- (58) *Quand Jules Guesde l'emploie, c'est pour* mieux souligner la force du processus évolutionniste et l'instabilité des situations acquises. [écrit, CERF]

Il considère que *quand* marque une position syntaxique qui est saturée par le constituant se trouvant après *c'est*. Après *c'est*, on trouve généralement un constituant à valeur temporelle ou causale (introduit par *pour* ou *parce que*). L'analyse repose en partie sur le lien que l'on peut établir avec la construction directe ci-dessous :

- (59) Jules Guesde l'emploie pour mieux souligner la force du processus évolutionniste et l'instabilité des situations acquises.

Ces cas doivent être distingués du suivant qui est formellement ressemblant mais pour lequel on ne peut pas considérer que le constituant se situant après *c'est* vient saturer la place marquée par *quand* :

- (60) *Quand ça va bien pour elles, c'est que* nos prix sont bas. [écrit, *Monde Diplomatique*]
Cf. ? Ça va bien pour elles que nos prix sont bas.

3.5. Pragma-syntaxe : dépendance énonciative

(i) Indices à la base de l'analyse

À ce niveau, les *C-quand* apparaissent de façon autonome d'un point de vue illocutoire. Cela signifie donc qu'ils peuvent avoir leur propre modalité de construction, indépendamment du cotexte. Par conséquent, ils peuvent être considérés comme des énonciations autonomes car non syntaxiquement dépendantes d'un autre élément. Ces *C-quand* échappent donc aux descriptions traditionnelles, et seule une description pragma-syntaxique permet de rendre compte de leur fonctionnement discursif. Nous allons distinguer deux cas de figure : les *C-quand* qui ne sont pas autonomes d'un point de vue communicatif et ceux qui le sont (voir Debaisieux dir., 2013 pour une présentation des différents types d'autonomie).

(ii) Illustration des différents fonctionnements et analyses

• Les *C-quand* dits « inverses » ou « à valeur coordonnante »

- (61) J'étais en train de m'impatisser, *quand, tout à coup, qu'est-ce que j'entends ?* [écrit, Leroux ; cité par Sandfeld, 1936 : 264]
- (62) Tout se passait bien. *Quand crac.* CRAAAAAC ! Mon panier se troua [écrit, Sabio, 2003 : 87]

La dénomination de *quand inverse* vient d'une confusion des niveaux d'analyse : certains auteurs ont souhaité souligner par ce terme une inversion de la structure informationnelle

(ou psychologique comme Antoine [1948]) attendue lorsque l'on observe la présence d'une conjonction de subordination, ou bien le fait que la « principale » joue le rôle de repère temporel comme dans les exemples (52-53) ci-dessus. Toutefois, les travaux de Le Draoulec ont montré que cette inversion de la structure informationnelle n'était pas propre à ces énoncés. Et il est clair également que l'inversion n'est nullement syntaxique, le *C-quand* n'étant bien évidemment pas la tête de l'énoncé. Par ailleurs, ces énoncés comportent généralement un effet de surprise.

L'absence d'équivalence avec *quand* interrogatif et l'impossibilité de les extraire à l'aide de *c'est...que* tendent à montrer que ces constituants ne dépendent pas d'un verbe. De plus, dans (61)0 il semble que *quand* n'introduise pas seulement la question qui suit, mais plutôt un couple formé d'une question préparatoire suivie d'une assertion. Ce type de portée discursive est caractéristique du fonctionnement des connecteurs (*mais, car, parce que*, etc.). Il montre que *quand* est bien ici un connecteur. Mais il reste à déterminer par quel lien les *C-quand* de ce type sont rattachés au cotexte, ce qui suscite de nombreux débats. S'il y a un relatif consensus pour considérer que ces unités disposent d'une autonomie syntaxique plus grande que les objets et les ajouts, il n'en reste pas moins que la question suivante n'est pas tranchée : ces *C-quand* sont-ils concaténés à ce qui les précède, ou bien forment-ils un énoncé distinct ? Dans ce qui suit, nous présentons la seconde hypothèse.

Leur ordre séquentiel est normalement fixe (postposition obligatoire). Leur syntaxe interne est relativement libre car ils présentent des propriétés de « propositions principales » : ils peuvent être onomatopéiques (proches dans ce cas de clauses mimogestuelles), avoir une modalité indépendante (par exemple, l'interrogation dans (61)0) et l'enchâssement paraît difficile :

- (63) *Je me demande s'il était en train de s'impatienter, **quand, tout à coup**, *qu'est-ce que j'entends ?*

Les contraintes traditionnellement reconnues pour ce type de structure sont les suivantes :

- une contrainte aspectuo-temporelle : l'alternance inaccompli-duratif (imparfait) / accompli-ponctuel (passé simple). Lorsque le *C-quand* est averbal ou onomatopéique, alors c'est l'insertion de *soudain* ou *tout à coup* qui induit l'aspect ponctuel ;
- une contrainte sur la polarité : le *C-quand* ne saurait être négatif faute d'entraîner l'inacceptabilité de l'énoncé.

Toutefois, on trouve de nombreux contre-exemples à ces contraintes. Soient les exemples suivants qui portent sur la contrainte de polarité :

- (64) Le blog a été indisponible pendant environ 24 heures à cause d'un magnifique fail de WordPress. [...] je n'ai reçu aucun mail d'avertissement, aucun message sur l'interface d'admin du blog, que dalle. Le site était accessible, **quand soudain** il ne l'était plus, point. WordPress s'excuse néanmoins du désagrément causé dans le mail m'avertissant de la réactivation du blog. [écrit, Internet]

- (65) Puis un jour mon téléphone était bien chargé je voulais l'utiliser *quand tout à coup il ne* voulait plus s'allumer [écrit, Internet]

ou encore celui-ci qui porte sur la contrainte aspectuo-temporelle :

- (66) N'ayant aucune confiance en ma ligne de bus, je pars plus tôt à l'arrêt et je commence à patienter... à patienter... à patienter... Et ça ne loupe pas, le voilà en retard d'une minute...de deux minutes...de cinq minutes...de dix minutes. [...] Vingt minutes plus tard, le voilà ! [...] Je monte et me dis que tout n'est pas perdu, *quand soudain, il ne part pas*. Arrrg ! « Monsieur le conducteur, pourquoi est-ce que vous patientez ? » ; « Je suis en avance. » [écrit, Internet]

Concernant la contrainte sur la polarité on peut apporter cette nuance : lorsque l'énoncé est positif, il est délicat (voire abscons) de le rendre négatif et inversement.

- (67) Elstir cependant allait arriver à la porte, *quand tout à coup il fit un crochet* [écrit, Proust]
/ * quand tout à coup il ne fit pas un crochet.
- (68) Je prenais quand même part à la conversation et riaais parfois aux bêtises que pouvait dire mon ami *quand tout à coup, il ne dit plus rien*. [écrit, Internet]
/ *quand tout à coup il dit quelque chose

Il semblerait d'ailleurs que ce soit ce qui fonde l'humour de l'énoncé suivant :

- (69) J'étais en train de ne rien faire, *quand soudain, il ne s'est rien passé*. [écrit, Internet]

Si ce type de constituant accepte l'une et l'autre des polarités, elle n'est donc pas modifiable.

Au niveau du sémantisme, on observe dans ces structures que la première partie de l'énoncé fournit un point d'ancrage temporel au *C-quand*. Celui-ci et celle-là doivent donc nécessairement être concomitants, et le *C-quand* se présente comme venant s'inscrire ou interrompre un procès en cours de réalisation contenu dans la première partie (d'où l'effet de surprise), la relation temporelle est donc bijective.

Toutefois, il convient de préciser, après les travaux de Le Draoulec [2005], que *soudain* est un connecteur anti-orienté, dans le sens où il s'ancre dans – et par là présuppose – l'existence « d'un état préalable implicite » [*ibid.* : 29] qu'il vient contrarier ou interrompre. Cette inférence est incluse dans la mémoire discursive après énonciation de la première construction. Dans les constructions en *quand + adv.*, une telle lecture est possible :

- (70) Tête baissée, l'œil en éveil goulûment Lydie mangeait, mangeait les vers, les fines herbes *quand soudain elle se retrouva bec à bec avec son amie perdue de vue* [écrit, CERF]

Dans(70), il y a une inférence postérieure à l'énonciation du *C-quand*, à savoir qu'elle était seule. On remarque toutefois qu'en l'absence de *soudain* (ou d'un équivalent) on retrouve dans certains énoncés le même fonctionnement, et c'est l'introducteur *quand* qui

devient alors, du fait de son fonctionnement anaphorique et des contraintes aspectuo-temporelles, un connecteur anti-orienté :

- (71) Ils avancent toujours vers le sud. **Quand** ils se retrouvent face à un mur [copie d'élève, Béguelin 2004 : 6]
- (72) Les passagers du vol IC 814 reliant Katmandou à New Delhi s'apprêtaient à déjeuner, vendredi 24 décembre, *quand un homme leur a ordonné de ne pas toucher à leur nourriture, de tirer les rideaux des hublots, de baisser la tête et de ne plus bouger* [écrit, *Le Monde*, 12/99]

Dans ces deux dernières occurrences, il est délicat d'extraire le C-*quand* dans une construction clivée, il n'est pas non plus proportionnel à *quand*?. De plus, il n'est pas possible d'en modifier la polarité :

- (73) ? Les passagers du vol IC 814 reliant Katmandou à New Delhi s'apprêtaient à déjeuner, [...] quand un homme ne leur a pas ordonné [...]

Par conséquent, il convient d'analyser ces C-*quand* également comme des constructions syntaxiquement indépendantes ayant un fonctionnement sémantico-référentiel analogue à celui observé pour les constructions en *quand* + *adv.* En effet, l'impossible modification de la polarité corrobore l'adjonction *a posteriori* dans la mémoire discursive d'une inférence intermédiaire (qui pourrait pour les deux occurrences être paraphrasée par <avant C-quand tout se passait normalement>, voir d'ailleurs l'ex. (62) *supra*).

À noter également qu'à la différence de ceux qui vont être décrits ci-dessous, ces C-*quand* ne sont pas autonomes d'un point de vue communicatif, c'est-à-dire qu'ils ont besoin de s'appuyer sur un autre énoncé pour pouvoir fonctionner.

• **Soit les énoncés suivants :**

- (74) Donc la Religion devait changer. Le Paradis est quelque chose d'enfantin avec ses bienheureux toujours contemplant, toujours chantant – et qui regardent d'en haut les tortures des damnés. **Quand** on songe que le christianisme a pour base une pomme ! [écrit, Flaubert]
- (75) **Quand** je vous le disais ! [écrit, Grevisse, 1975 : 142]
- (76) **Quand** vous aurez fini !, dit-il [écrit, Le Bidois & Le Bidois, 1935 : 8]

Ces emplois sont signalés dans le TLFi comme étant des « phrases indépendantes exclamatives [qui peuvent être construites] avec des verbes comme *penser, songer, évoquer*, pour marquer une valeur affective de surprise, d'étonnement, d'admiration, etc. [cf. (74)], [ou] avec des verbes comme *dire, raconter*, pour justifier une assertion [cf.(75)]. » Grevisse [1975 : 141-142] cite également ces occurrences, qu'il analyse comme des pseudo-subordonnées, car, « en dépit de la conjonction de subordination qui les introduit, [ces] propositions [sont] de véritables indépendantes, ou du moins prennent la valeur de propositions indépendantes ». Le Bidois & Le Bidois [1935 : 8], quant à eux, opposent les cas précédents en arguant d'un cas d'ellipse pour le second, tandis que le premier et le troisième auraient « toute la valeur d'une proposition principale ».

Ces occurrences, introduites par *quand* mais syntaxiquement autonomes, semblent illustrer un processus de réanalyse aboutissant au découplage d'une construction verbale dépendante et résultant très probablement de la ritualisation de phrases complexes elliptiques, l'exemple suivant allant dans le sens de cette hypothèse :

- (77) Un pays encore en plein chaos ! Au règlement des comptes, nous ferons figure de parents pauvres, voire suspects. C'est amer ! **Quand** on pense que nous avons facilité grandement l'avance américaine à travers la France. [écrit, Auroy]

Mais il nous semble également important de comparer le fonctionnement de ces *C-quand* avec la construction suivante, dans laquelle le *C-quand* n'est pas 'aussi' autonome, dans le sens où il est délicat de faire l'ellipse du segment auquel il est relié :

- (78) Tout était Grand au-dessous de nous. Il aurait donné cher, Louis XIV, malgré le fracas des hélicoptères, pour voir de haut son Versailles. **Quand** on y pense, les pauvres rois avaient toujours manqué de recul. [écrit, Orsenna]

L'ellipse difficile de *les pauvres rois avaient toujours manqué de recul* montre non seulement que le *C-quand* entretient un lien plus étroit avec son cotexte (le pronom y qu'il contient est cataphorique), mais également que le contenu informationnel est plus difficilement récupérable par l'interlocuteur. Saez [2012] suppose un différentiel de 'routinisation' pour les différentes occurrences citées, selon la relation plus ou moins étroite que le *C-quand* entretient avec le cotexte, et avec la possibilité pour l'interlocuteur de récupérer le contenu ellipsé.

3.6. Syntaxe : syntagmatique ou paradigmatic ?

- (79) Nous pataignons **quand** nous ne glissions pas [Benzitoun, 2006 : 237]

Pour ces constituants, il est clair que l'extraction et la proportionnalité avec une proforme engendrent des énoncés agrammaticaux. Il n'est pas certain pour autant que ces *C-quand* dépendent du constituant qui les précède. Il est possible d'y voir une relation paradigmatic (deux unités au même niveau) plutôt que syntagmatic. Au niveau des propriétés observables, voici ce qui peut être relevé :

- syntaxe : l'ensemble est enchâssable, ce qui irait dans le sens d'une seule énonciation ;
- sémantique : *quand* exprime un contraste qui porte soit sur le sémantisme des verbes (contraste prédicationnel), soit sur leurs objets (contraste actanciel objet), soit encore sur les topoï des deux constituants (contraste inférentiel). En l'absence de proximité sémique, le *C-quand* entre dans la dépendance d'une catégorie grammaticale : *j'écoutais de la musique quand je ne travaillais pas* [Diakhoumpa, 1989] ;
- polarité : le *C-quand* doit être de polarité négative et l'alternance positif/négatif est obligatoire faute de rendre l'énoncé inacceptable ou d'en changer le sens : *nous pataignons quand nous glissions* ;
- séquentiel : le *C-quand* est contraint à la postposition sinon il redevient un cas classique d'ajout : *quand nous ne glissions pas, nous pataignons*.

- référentiel : les sujets des deux verbes doivent être coréférentiels ou entretenir un lien sémantique fort (relation de sélection par exemple par le déterminant *chaque*) sinon le *C-quand* devient un ajout : *nous pataignons quand Pierre ne glissait pas*.

Pour qu'il y ait relation paradigmatique, il est normalement nécessaire que soit présente une unité constructrice englobant le tout. La question d'unités en relation paradigmatique à l'échelle de l'énoncé sans élément constructeur reste donc ouverte. En revanche, l'analyse est plus simple à argumenter dans l'exemple suivant :

(80) Chaque arménien perd un proche *quand ce n'est pas toute sa famille*. [Diakhoumpa, 1989 : 79]

Benzitoun [2006] analyse *quand ce n'est pas* comme un joncteur de liste paradigmatique, c'est-à-dire qu'il considère que *quand ce n'est pas* fonctionne comme *et, même* ou *voire* dans ce contexte :

(81) Chaque arménien perd un proche *et/même/voire pas toute sa famille*.

Le fonctionnement syntaxique serait donc équivalent à celui d'un joncteur de liste paradigmatique.

Une analyse alternative serait de voir dans *quand ce n'est pas toute sa famille* une construction clivée tronquée ou bien une construction à nexus du type *c'est Mozart qu'on assassine*. La construction à clivée tronquée est défendue par Saez [2011, 2012] pour des exemples tels que :

(82) Mais comment pourrait-il en être autrement, dans des sociétés où, au nom de la rentabilité, du pragmatisme et du perfectionnement technologique, on supprime de plus en plus souvent des postes d'enseignement de la philosophie, de la littérature, de l'histoire de l'art, *quand ce n'est pas la recherche fondamentale qu'on remet en cause*, parce qu'elle coûte de plus en plus cher et que personne ne sait en distinguer le but ? [écrit, *Monde Diplomatique*]

3.7. Études diachroniques

Afin de disposer d'un panorama sur les sources de *quand*, il faut se référer à Imbs [1956], Kunstmann [1990] et Herman [1963]. Selon Imbs [1956 : 33], *quand* est avec *que, si* et *comme*, une des rares conjonctions directement héritée du latin classique (du point de vue de la forme). En effet, il viendrait directement du latin *quando*. Il aurait également connu une éventuelle influence de *cum* par l'intermédiaire d'auteurs « puristes ». Selon Herman [1963 : 62], *quando* (décomposé en *quam + do*) en latin posait déjà des problèmes pour la détermination de sa catégorie car il pouvait « faire intrusion » dans le domaine du pronom relatif :

(83) Ubi... sunt domina sermones, et uerba tua dulcissima quando nos confortabas ? [Acta Andreae 85₂₂; cité par Herman, 1963] / trad. : Où sont, maîtresse, tes discours et tes bonnes paroles (de) quand tu nous réconfortais ?

Comme nous l'avons montré plus haut pour le français contemporain, cette difficulté à circonscrire la catégorie de *quando* vient sans doute en grande partie de problèmes définitoires liés aux notions de « conjonction » et de « pronom relatif ». Par ailleurs, l'analyse proposée par Herman pour l'exemple (83) est discutable à cause de la présence de l'adjectif, le *C-quando* pouvant être analysé comme un banal ajout à l'adjectif *dulcissima*. La traduction serait alors : *tes paroles, qui étaient très douces quand tu nous réconfortais*.

Pour l'ancien français, Imbs [1956] décompose la structure de *quant* de la manière suivante : élément relatif *qu-* + *-ant* et il fait l'hypothèse que l'antécédent se trouve dans le mot *quant* lui-même. Mais bizarrement, il n'en fait pas pour autant une proforme *qu-*, ce qui peut sembler paradoxal...

En outre, on observe également que *quand* (et ses sources) est stigmatisé et a des formes concurrentes depuis le latin. À l'heure actuelle, *quand* est concurrencé par *lorsque* et il est considéré comme « moins littéraire » que ce dernier. Cette situation ne l'a pas empêché de se maintenir jusqu'au français contemporain avec une fréquence importante (voir à ce sujet Benzitoun [2006] qui a fait une étude de l'évolution de la répartition entre *quand* et *lorsque* à partir de la base Frantext). De plus, il a été remplacé par *que* dans tous les contextes où il pouvait apparaître accompagné d'un adverbe ou d'un nom (ce qui a donné les locutions conjonctives *lorsque*, *après que*, etc.) :

- (84) Prez sui que je li face soudre **lors quant** Renart sera venuz et li jugemenz iert tenuz. [Renart, 120 ; cité par Moignet, 1988 : 283]
- (85) Sire, **après quant** on me nonça *Que Blancheflour venoit deça*, En mon cuer un fait proposay *Que de vous gehir propos ay* [Miracle de Berthe, p. 219]

Au niveau sémantique, *quando* (en latin classique) avait une valeur causale. Mais il avait également une valeur temporelle « chez les auteurs moins soucieux de purisme » [Imbs 1956 : 33] et sans doute d'autres valeurs encore en fonction des registres de langue. *Quant* en ancien français avait une valeur temporelle, oppositive, conditionnelle et causale. En définitive, selon Imbs [1956 : 33], « il y a entre la valeur latine la plus anciennement attestée et l'usage français, la plus remarquable des continuités ».

En ce qui concerne les fonctionnements syntaxiques, il n'existe pas d'étude détaillée portant sur les constituants en *quando*. En ce qui concerne les constituants en *quant* en ancien français, ils pouvaient être sujet ou objet d'un verbe ainsi que simple ajout. Ils pouvaient également se trouver directement en lien avec un nom, dans une relative :

- (86) Sire, jeo sui en tel esfrei **Les jurs quant** *vus partez de mei* [Marie de France, *Bisclavret*, 43 s. ; cité par Imbs, 1956 : 85]

On en a des attestations dans des pseudo-clivées :

- (87) La tierce foiz qu'il mist son cors en aventure de mort, **ce fu quant** *il demoura quatre ans en la Sainte Terre*. [Joinville, *St Louis*, 11 ; cité par Imbs, 1956 : 86]

On trouve aussi des constituants en *quant* ressemblant fortement aux cas de « subordination inverse » étudiés ci-dessus :

- (88) *Atant se departent des escuiers et s'en retornent a Wincestre ; et il estoit ja nuiz obscure, quant il i vinrent.* [*Mort Artu*, 24, I ; cité par Moignet, 1988 : 366]

Il y a donc une proximité claire entre les fonctionnements syntaxiques en ancien français et en français moderne. Toutefois, la relative avec antécédent ainsi que la position de sujet direct semblent avoir presque totalement disparu en français contemporain.

3.8. *Études dans d'autres langues*

Les emplois de *when* en anglais et de *quand* en français sont extrêmement proches. Toutefois, les constituants en *when* peuvent fonctionner comme des relatives avec antécédent temporel sans restriction particulière :

- (89) He left *the week when I arrive*. [Declerck, 1997 : 9]

alors qu'en français, cela semble possible mais de manière extrêmement marginale (et cette possibilité n'est généralement pas mentionnée dans les grammaires) :

- (90) Quelqu'un à une idée de *l'heure vers quand le VOSTFR sera dispo* ? [écrit, Internet]

De plus, *when* semble pouvoir fonctionner à la place du *que* des clivées en français :

- (91) **It was** late that night **when** Yves drove into the villa garage in his Lagonda. [Declerck, 1997 : 16]

Et on trouve la formule *whenever* (comme pour les autres proformes *wh-*). Cela permet plus facilement qu'en français d'insérer *when* dans la famille des proformes *wh-* (interrogatifs/relatifs). Par ailleurs, *when* peut faire partie d'unités ressemblant fortement à des locutions conjonctives :

- (92) I went to bed at 10, **before when** I was reading for an hour. [*Longman Dictionary of Contemporary English* ; cité par Declerck, 1997 : 11]

et les constituants en *when* peuvent se trouver en position de sujet directement :

- (93) **When** you did it yesterday was better than this late hour. [Bolinger ; cité par Declerck, 1997 : 20]

En plus de l'ouvrage de Declerck [1997], on peut également citer les travaux de Sandström [1993] et Gournay [2003, 2009] sur l'anglais. Pour l'italien, on signale les articles de Baranzini [2007, 2009].

4. LES DONNÉES

4.1. Phénomènes variationnels

La plupart des usages se retrouvent dans tous les types de textes, mais distribués de manière très différente. Certains usages sont très fréquents dans certains textes et quasi-absents dans d'autres. Par exemple, les *quand* à valeur adversative sont rares à l'oral non planifié.

Dans les contes pour enfants, il existe un fonctionnement apparemment surreprésenté. Ce fonctionnement se retrouve également dans les copies d'élèves. Il s'agit de *quand* accompagné d'un adverbe (*soudain, tout à coup*), cas que nous avons abordé plus haut. On retrouve aussi cet usage dans les récits littéraires lorsque l'auteur souhaite provoquer un effet de suspense suivi d'un événement surgissant subitement. Le couple *quand* + adverbe semble être doté d'une certaine autonomie qui se manifeste par l'utilisation de la ponctuation, celle-ci allant jusqu'à isoler le groupe.

Par ailleurs, la proportion relative de *quand* et de *lorsque* est fortement corrélée au type de texte (ou au genre). Dans des corpus d'oral non planifié, *quand* est 9 fois plus fréquent que *lorsque*, alors que dans les productions institutionnelles et scientifiques on est plutôt autour du tiers des occurrences. Et contrairement à ce que l'on pourrait penser, *quand* représente environ les deux tiers des occurrences dans les textes littéraires. *Lorsque* n'est donc pas particulièrement une conjonction plus « littéraire » que *quand*...

Un dernier phénomène particulièrement visible à l'oral porte sur la place de *quand* dans les interrogatives directes. Alors que la plupart des proformes interrogatives en français peuvent se trouver en position initiale ou *in situ* (à condition qu'il n'y ait pas d'inversion clitique), il est très difficile pour *quand* d'occuper la position initiale à lui seul, c'est-à-dire sans être accompagné par *est-ce que* ou sans être clivé. Par exemple, la question *Quand il est parti ?* paraît difficile à formuler alors que *Il est parti quand ?* est tout à fait naturelle. Et comme le signale Coveney, ce phénomène visible dans les corpus est corroboré par l'intuition des locuteurs : « Behnstedt [1978] a trouvé que la moitié de ses répondants jugeaient une telle structure inacceptable : *?/*Quand ça commence ?*, *?/*Quand il arrive ?* ».

4.2. Données statistiques

4.2.1. Les corpus utilisés

Pour réaliser cette notice, nous avons utilisé, entre autres, les corpus suivants :

- Frantext (www.frantext.fr)
- Le Corpus Évolutif de Référence du Français (CERF) (Jean Véronis)
- Le corpus journalistique Chambers-Rostand
- Corpaix
- Le Corpus de Français Parlé Parisien (CFPP)
- Le Corpus de Référence du Français Parlé (CRFP)
- Le corpus C-ORAL-ROM

Nous avons aussi eu recours à la consultation d'Internet. Lorsque les exemples ne comportent pas de mention, cela signifie qu'il s'agit d'exemples inventés.

4.2.2. Principales tendances statistiques

Le CERF est un corpus contenant 9 tranches d'écrit d'un million de mots chacune et une tranche d'oral d'un million de mots également. Ci-dessous, nous reproduisons la fréquence de *quand* dans chaque tranche ainsi qu'une comparaison entre la moyenne de la fréquence observée à l'écrit et à l'oral.

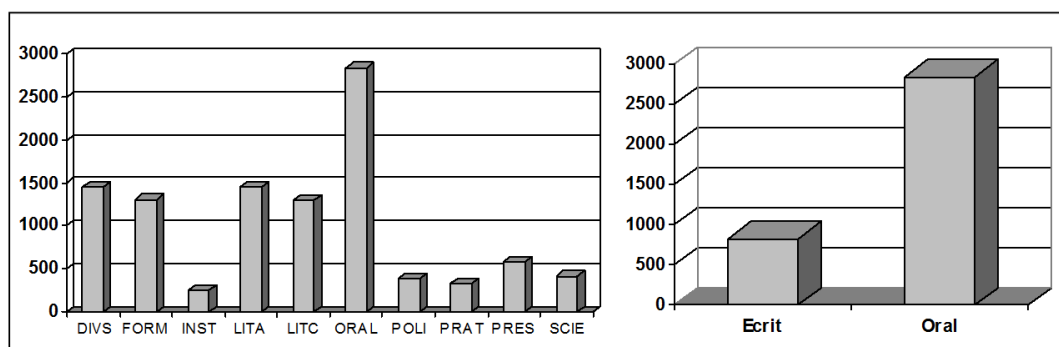


Figure 1. Fréquence de *quand* dans le corpus CERF

LITA = littérature ancienne (av. 1923)
 LITC = littérature contemporaine (après 1923)
 INST = textes institutionnels
 DIV = non fiction
 FORM = forums internet

POLI = politique / syndicalisme
 PRAT = vie pratique / loisirs
 PRES = presse d'information
 SCIE = sciences et techniques

Dans le corpus oral CRFP, on observe 27 occurrences de *quand* pour 10.000 mots dans la partie parole privée, 20 occurrences pour 10.000 dans la partie parole professionnelle et 13 pour 10.000 dans la partie parole publique. La répartition des principaux emplois est la suivante (calculée à partir de 300 occurrences sélectionnées aléatoirement) :

Statut en syntaxe externe	Nb occ.	Pourcentage
Objet	14	5,1 %
Sujet	10	3,7 %
Ajout à un verbe	220	80,3 %
Ajout à un nom	3	1,1 %
Ajout à un constituant	13	4,7 %
Assertive indépendante	7	2,6 %
Interrogative indépendante	3	1,1 %
Pseudo-clivée	4	1,4 %

Figure 2. Fréquence des différents fonctionnements dans le CRFP

Comme on peut le voir dans ce tableau, l'emploi « classique » (ajout à un verbe) est très largement majoritaire. Au niveau topologique, les constituants en *quand* à l'oral apparaissent majoritairement dans la zone initiale :

Zone	Nb occ.	Pourcentage
Zone Initiale	189	71,6 %
Zone Finale	69	26,1 %
Zone Centrale	6	2,3 %

Figure 3. Place des C-*quand* dans le CRFP

4.3. Évaluation des données utilisées dans la littérature

Les analyses portant sur *quand* sont majoritairement basées sur des corpus ou au moins des exemples authentiques. Toutefois, le recours à l'introspection est utilisé lorsqu'il s'agit de juger si un énoncé est grammatical ou pas, après application d'un test linguistique. Comme pour de nombreuses descriptions linguistiques, les exemples sont en grande partie empruntés à des corpus écrits, mais les données orales ont également été prises en compte assez tôt (par Chétrit [1976] par exemple). Il est important de signaler que toutes les études ne sont pas comparables car elles ne s'appuient pas sur les mêmes données.

5. BILAN

5.1. Notions qui se sont révélées rentables ou pas

Les notions de proposition, subordination, subordonnée, etc. ne se sont pas révélées rentables. Elles induisent l'idée que les constituants verbaux seraient spécifiques (par rapport aux constituants équivalents) et véhiculent toute une série de présupposés. Il a été plus fructueux de recourir à la notion générique de dépendance syntaxique en insérant les C-*quand* dans l'analyse générale des constituants du français. Les notions de syntaxes interne et externe rendent aussi de grands services. Il en va de même pour la reconnaissance de deux niveaux de dépendance (à un constituant ou à une catégorie grammaticale) et pour la possibilité d'avoir des constituants conjonctifs non syntaxiquement dépendants. Cela est rendu possible grâce à une généralisation du principe d'indépendance entre nature et fonction admis par les cadres macro-syntaxiques.

Les tests vus ci-dessus (équivalence à *quand?*, portée des modalités du verbe, clivage), s'ils représentent de bons indices, ne peuvent toutefois constituer à eux seuls une preuve de non-dépendance à un verbe lorsqu'ils ont pour résultat des énoncés agrammaticaux. Ils ne se révèlent donc profitables que dans la mesure où ils sont manipulés avec précaution et où l'on estime qu'ils permettent de mettre en évidence non un type particulier de dépendance, mais des propriétés spécifiques ou génériques, propriétés qui sont à associer nécessairement à un examen minutieux d'autres indices micro-syntaxiques ou macro-

syntaxiques (notamment pour sous-classifier les *C-quand* non syntaxiquement dépendancielles).

5.2. Interprétations incontestées ou contestées

Pour ce qui est des *C-quand* dépendants d'un verbe, l'analyse est rarement l'objet de désaccords. En revanche, pour tous les autres cas, il y a presque systématiquement des analyses alternatives (et donc des analyses contestées). Le découpage de la syntaxe externe des *C-quand* peut en effet être différent d'un auteur à un autre. De même, les exemples du type *hier quand je suis sorti* semblent relever d'un phénomène de métanalyse, dans le sens où deux analyses syntaxiques sont possibles (liste paradigmatique ou deux énonciations de clauses distinctes), auxquelles correspondent deux sens différents mais de pertinence communicative à peu près équivalente. Et comme nous l'avons vu, la question du statut catégoriel de *quand* n'est pas tranchée non plus.

Pour finir, les *C-quand* en position objet lorsqu'il ne s'agit pas d'une interrogative peuvent être éclairés par la notion de valence par captation [Lemaréchal, 1989]. Mais cette notion de valence par captation ne s'est pas largement diffusée dans la linguistique contemporaine. De plus, on pourrait lui objecter qu'elle repose sur une conception trop rigide des *C-quand* comme étant forcément des 'circonstanciellles'.

5.3. Études à faire

Il serait utile d'analyser plus avant l'absence d'équivalence entre un *C-quand* ajout se situant dans la zone initiale ou dans la zone finale. Il est en effet possible que la position dans l'ordre linéaire induise des analyses différentes.

De même, une étude comparative entre *C-quand* et *C-si*, *C-comme*, *C-parce que*, etc. serait d'un grand intérêt car cela permettrait de revoir – enfin – les notions de « conjonction de subordination » et de « subordination ». Il faudrait replacer l'analyse des *C-quand* dans une étude générale des structures introduites par des conjonctions qui reprenne notamment la distinction entre relations grammaticales et discursives.

6. LISTE DES PUBLICATIONS CITÉES

ALLAIRE, S. (1982), *Le modèle syntaxique des systèmes corrélatifs*, Thèse de doctorat de l'université de Rennes II.

ANTOINE, G. (1948), « A propos de « *quand...* » », *Le français moderne* 16, 269-274.

BARANZINI, L. (2009), « *Opposition argumentative et opposition non argumentative: le cas des expressions italiennes quando et mentre* », in *Travaux neuchâtelois de linguistique* 51, 5-18.

BARANZINI, L. (2007), « *It. quando : un cas de subordination inverse ?* », Études sémantiques et pragmatiques sur le temps, l'aspect et la modalité, Textes réunis par Louis de Saussure, Jacques Moeschler et Genoveva Puskas, in *Cahiers Chronos* 19, Amsterdam-New York : Rodopi, 145-157.

BÉGUELIN, M.-J. (2002), « Clause, période, ou autre ? La phrase graphique et la question des niveaux d'analyse », in M. Charolles, P. Le Goffic & M.-A. Morel, (éds), *Y a-t-il une syntaxe au-delà de la phrase?* Actes du Colloque de Paris 3-Sorbonne Nouvelle, 21-22 septembre 2000, *Verbum* XXIV, n° 1-2, 2002, 85-107, en ligne.

BÉGUELIN, M.-J. (2003), « Variations entre macro- et microsyntaxe : de quelques phénomènes de grammaticalisation », in Scarano Antonietta (a cura di), *Macro-syntaxe et pragmatique. L'analyse linguistique de l'oral*, Roma, Bulzoni Editore, 111-131.

BÉGUELIN, M.-J. (2004), « Coalescence et dégroupage syntaxique : réflexion sur les conditions pragmatiques et sémantiques des grammaticalisations », in A. Auchlin *et alii* (eds), *Structures et discours. Mélanges offerts à Eddy Roulet*. Québec : Editions Nota Bene, 139-150, en ligne.

BEHNSTEDT, P. (1978), *Viens-tu ? Est-ce que tu viens ? Tu viens ? Formen und strukturen des direkten Fragesatzes im Französischen*, Tübingen, Narr.

BENZITOUN, C. (2006), *Description morphosyntaxique du mot « quand » en français contemporain*, Thèse de doctorat de l'université de Aix-Marseille I.

BENZITOUN, C., (2007a), « Examen de la notion de “subordination”. Le cas des quand “insubordonnés” », *Faits de langue* 28, 35-46

BENZITOUN, C., (2008), « Qui est *quand*? Essai d'analyse catégorielle », *Langue Française* 158, 129-143.

BENZITOUN, C., (2013a), « Étude syntaxique de *quand* et *avant que* : entre rection, association et autonomie », *Langages* 190, 51-65.

BENZITOUN, C., (2013b), Chapitre 6. Description des séquences introduites par *quand* en français parlé, *Analyses linguistiques sur corpus : Subordination et insubordination en français*, in Debaisieux J.M. (dir.), *Traité IC2, série Cognition et traitement de l'information*, Hermès-Lavoisier, 249-292.

BERRENDONNER, A. (2002a), « Les deux syntaxes », *Verbum* XXIV, 23-35.

BERRENDONNER, A. (2002b), « Morpho-syntaxe, pragma-syntaxe, et ambivalences sémantiques », in LETH Andersen, Hanne & Henning NØLKE, éds., *Macro-syntaxe et macro-sémantique*, Berne, Peter Lang, 23-41.

BERRENDONNER, A. & [REICHLER-]BÉGUELIN, M.-J. (1989), « Décalages : les niveaux de l'analyse linguistique », *Langue française* 81, 99-125.

- BLANCHE BENVENISTE, Cl., BILGER M., ROUGET C., EYNDE K. VAN DEN & MERTENS P., (1990), *Le français parlé : études grammaticales*, Paris : CNRS Editions.
- BLANCHE BENVENISTE, Cl., DEULOFEU H.-J., STÉFANINI J. et EYNDE K. van den (1984), *Pronom et syntaxe. L'approche pronominale et son application à la langue française*, Paris : SELAF.
- BORILLO, A., (1988), « Quelques remarques sur *quand* connecteur temporel », *Langue française* 7, 71-91.
- BRUNOT, F. (1953), *La pensée et la langue*, Paris : Masson, 2^{ème} édition.
- CHÉTRIT, J., (1976), *Syntaxe de la phrase complexe à subordonnée temporelle, étude descriptive*, Paris : Klincksieck.
- CORMINBOEUF, G. (2008), *L'expression de l'hypothèse en français. Entre hypotaxe et parataxe*, Thèse de doctorat de l'Université de Neuchâtel.
- CORMINBOEUF, G. (2010, à par.), « Quand les 'subordonnées' ne sont pas des 'topiques' », *Discourse and Grammar*, B. Defrancq & al. (éds).
- COMBETTES, B., (1996), « L'intégration syntaxique de la subordonnée conjonctive topicalisée en français : approche historique », in C. Muller (éd.) *Dépendance et intégration syntaxique*, Niemeyer, Tübingen, 89-96.
- DEBAISIEUX, J.-M. dir. (2013), *Analyses linguistiques sur corpus : Subordination et insubordination en français*, in Debaisieux J.M. (dir.), *Traité IC2, série Cognition et traitement de l'information*, Hermès-Lavoisier.
- DEBAISIEUX, J.-M. (2002), « Le fonctionnement de *parce que* en français parlé : étude quantitative sur corpus », in Claus D. Pusch & Wolfgang Raible (éd.), *Romanistische Korpuslinguistik - Korpora und gesprochene Sprache, Romance Corpus Linguistics, Corpora and Spoken Language*, Gunter Narr Verlag Tübingen, 349-362.
- DECLERCK, R. (1997), *When-Clauses and Temporal Structure*, London : Routledge.
- DEFRANCO, B. (2002), *L'interrogative enchâssée. Sa nature sémantique et ses rapports avec l'élément recteur*, Thèse, Université de Ghent.
- DEULOFEU, J. (2014), « La problématique de la liaison entre prédications à la lumière de la distinction entre énoncé et construction : intégration vs insertion », in Audrey Roig & Dan Van Raemdonck (éd.), *Les liaisons de prédications*, *Langue Française* 182, 59-73.
- DEULOFEU, J. (1999), *Recherches sur les formes de la prédication dans les énoncés assertifs en français contemporain (le cas des énoncés introduits par le morphème que)*, Thèse d'Etat, Université Paris 3.

- DIAKHOUMPA, B. (1989), *Etude de « quand » dans des oppositions de modalités*, Mémoire de maîtrise, Département de Linguistique Française, Université de Provence.
- EYNDE, K. Van den & BLANCHE-BENVENISTE, C. (1978), « Syntaxe et mécanismes descriptifs : présentation de l'approche pronominale », *Cahiers de Lexicologie* 32, 3-27.
- EYNDE, K. VAN DEN, MERTENS, P. & SWIGGERS, P. (1998) « Structuration segmentale et suprasegmentale en syntaxe : vers un modèle intégrationniste de l'écrit et de l'oral. », in Bilger, M., van den Eynde, K. & Gadet, F. *Analyse linguistique et approches de l'oral. Recueil d'études offert en hommage à Claire Blanche-Benveniste*. Collection "Orbis/Supplementa 10", Leuven-Paris: Peeters, 33-57.
- EVANS, N. (2007), « Insubordination and its uses », *Finiteness: theoretical and empirical foundations*, I. Nikolaeva (éd), Oxford, Oxford University Press, 366-431.
- GOURNAY, L. (2009), « When, Where et la distinction temps/lieu », *Faits de langue* 34, Paris : Ophrys.
- GOURNAY, L. (2003), "When dans les énoncés du type : *I'd just turned on the ignition when there was a big flash*", *La subordination en anglais*, in A. Celle & S. Gresset (eds), Toulouse : Presses universitaires du Mirail, 199-215.
- GREVISSE, M. (1975), *Le bon usage*, Duculot, 10^{ème} édition.
- GROUPE DE FRIBOURG (2012), *Grammaire de la période*, Berne : Peter Lang.
- HADERMANN, P. (1993), *Etude morphosyntaxique du mot où*, Champs linguistiques, Paris-Louvain-la-Neuve : Duculot.
- HAIMAN, J. & THOMPSON, S. (eds.) (1988), *Clause combining in grammar and discourse, Typological studies in language* n°18, Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins.
- HERMAN, J. (1963), *La formation du système roman des conjonctions de subordination*, Berlin : Akademie-Verlag.
- HERNANDEZ, P. (2016), « Depuis quand le requin est un mammifère !?!?! » La pragmatization de la séquence interrogative *depuis quand*, in F. Neveu, G. Bergounioux, M.-H. Côté, J.-M. Fournier, L. Hriba et S. Prévost (éds.), 5^{ème} congrès mondial de linguistique Française, Tours.
- HJELMSLEV, L. (1968, rééd. 2009), *Prolégomènes à une théorie du langage*, Paris, Les éditions de Minuit.
- HUOT, H. (1979), *Recherches sur la subordination en français*, Service de reproduction des thèses, Université de Lille III, Thèse présentée devant l'Université de Paris 7 le 6 mai 1977.

IMBS, P. (1956), *Les propositions temporelles en ancien français. La détermination du moment. Contribution à l'étude du temps grammatical français*, Les Belles Lettres, Paris : Publications de la Faculté des Lettres de l'Université de Strasbourg.

JACOBS, J. (2001), « The dimension of topic-comment », *Linguistics* 39/4, 641-681.

JEANJEAN, C., (1982), « Qu'est-ce que c'est que "ça" ? Etude syntaxique de "ça" sujet en français parlé : la construction "quand-P + ça" », *Recherches sur le français parlé* 4, 117-151.

JEANJEAN, C., (1985), « « Toi quand tu souris » : analyse sémantique et syntaxique d'une structure du français peu étudiée », *Recherches Sur le Français Parlé* 6, 131-159.

KUNSTMANN, P. (1990), *Le relatif-interrogatif en ancien français*, Publications romanes et françaises, CXCI, Droz.

LE BIDOIS, G. & LE BIDOIS, R. (1935, 1938), *Syntaxe du français moderne, t. I et II*, Paris, éditions Auguste Picard.

LE DRAOULEC, A. (1997), *Étude présuppositionnelle des subordonnées temporelles*. Thèse de sciences du langage, Université de Toulouse - Le Mirail.

LE DRAOULEC, A. (1999), « Subordonnée temporelle et cohérence discursive », *Travaux de linguistique* 39, 97-111.

LE DRAOULEC, A., (2003), « *Quand, jusqu'à ce que et avant que* : quelques cas particuliers de subordination temporelle hors présupposition », in E. Comès, E. Hrubaru (eds), *Dix ans de Séminaire de Didactique Universitaire - Recueil anniversaire*, Université Ovidius Constanta : Editura Universitaria Craiova, 175-196.

LE GOFFIC, P. (1993), « Les subordonnées circonstancielles et le classement formel des subordonnées », in Claude Guimier (éd), *1001 circonstants*, Caen : Presses Universitaires de Caen.

LEHMANN, M. (1988), "Towards a Typology of Clause Linkage", in John Haiman & Sandra Thompson (eds.), *Clause Combining in Grammar and Discourse, Typological studies in language* 18, Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins.

LEMARÉCHAL, A. (1989), *Les parties du discours, sémantique et syntaxe*, Paris : PUF.

MAUREL, J.-P. (1992), « Subordination inverse et neutralisation du relatif », *Travaux de linguistique du CerLICO* 5, 72-88.

MOIGNET, G. (1988), *Grammaire de l'ancien français*, Initiation à la linguistique, Paris : Klincksieck.

MULLER, Cl. (1996), *La subordination en français*, Paris : Armand Colin.

- PIERRARD, M. (2002), « Grammaticalisation et restructuration fonctionnelle : *comme* et la subordination », in Dominique Lagorgette & Pierre Larrivée (éd.), *Représentations du sens linguistique*, Studies in Theoretical Linguistics, Lincom, 293-307.
- PIERRARD, M. (1988), *La relative sans antécédent en français moderne. Essai de syntaxe propositionnelle*, Bibliothèque de l'Information grammaticale, Paris.
- RIEGEL, M., PELLAT, J.-C. & RIOUL, R. (2002), *Grammaire méthodique du français*, Coll. Linguistique nouvelle, Presses Universitaires de France.
- SABIO F. (2003), « L'écriture cérémonieuse chez les enfants : quelques exemples d'intégration grammaticale », in Emilia Ferreiro & Marina Pascucci (éd.), *Rivista di psicolinguistica applicata*, special issue, 79-90.
- SAEZ, F., (2008), « *Quand-P* valenciennes et les structures corrélatives. », *Premier Congrès Mondial de Linguistique Française*, 9-12 Juillet 2008.
- SAEZ, F., (2009), « De la corrélation temporelle à la connexion discursive : les cas de *pendant* et *alors* », *Langages* 174, 67-82.
- SAEZ, F., (2011), *La scalarité de l'intégration syntaxique : étude syntaxique, sémantique et pragmatique de la proposition en quand*, Thèse de doctorat, Université de Toulouse2.
- SAEZ, F., (2012), « *Quand-p* et contraste de modalité : syntaxe, pragmasyntaxe et sémantique. » 3^{ème} *Congrès Mondial de Linguistique Française*, 4-7 Juillet 2012.
- SAEZ, F., (2014), « Découplage de constructions en *quand* », *Verbum* XXXVI/1, 207-233.
- SANFELD, K., (1936), *Syntaxe du français contemporain, Tome II : Les propositions subordonnées*, Copenhague-Paris : Librairie E. Droz.
- SANDSTRÖM, G. (1993), *When-clauses and the temporal interpretation of narrative discourse*, University of Umeå, Report 34.
- SMESSAERT, H., CORNILLIE, B., DJIVAR, D., & EYNDE, K. van den (2005), "Degrees of clause integration from endotactic to exotactic subordination", *Linguistics* 43, 471-529.
- STIRLING, L. (1999), « Isolated *if*-clauses in Australian English », *The Clause in English*, P. Collins & D. Lee (éd), Benjamins, Amsterdam/Philadelphia, 273-294.
- TESTON-BONNARD, S., BALDAUF-QUILLIATRE, H. & TRAVERSO, V. (2013), La construction *quand on X, Y...* : études syntaxiques et pragmatiques, *Linguistik Online*, Bern Open Publishing, 62 (5/2013),
<https://bop.unibe.ch/linguistik-online/article/view/1305/2186>.

VERSTRAETE, J.-C. (2007), *Rethinking the Coordinate-Subordinate Dichotomy. Interpersonal Grammar and the Analysis of Adverbial Clauses in English* (Topics in English Linguistics 55). Berlin: Mouton.

WILMET, M. (2007), *Grammaire rénovée du français*, Bruxelles : De Boeck.